



COMITÉ EXÉCUTIF FÉDÉRAL 15 ET 16 DÉCEMBRE 2022

MOTION

Réuni les 15 et 16 décembre 2022, le GEF condamne la volonté réaffirmée par le gouvernement de remise en cause des conditions de départ en retraite pour le régime Général et de remise en cause des régimes spéciaux, dont celui des Électriciens et Gaziers.

Les Élus FO font leur la position portée par la confédération « si la réforme des retraites est la mère des réformes, pour FO ce sera la mère des batailles ».

Les Élus FO mettent en garde les pouvoirs publics sur les conséquences que pourrait avoir le maintien de ces reculs sociaux à l'ordre du jour de l'Assemblée, dans une période où le pays aura besoin de toutes nos énergies et où, au contraire, tout devrait être fait pour atteindre les objectifs immédiats et long terme de la France.

Concernant la restauration méridienne, les Élus FO tiennent à réaffirmer la nécessité de remise à plat du dossier. La situation d'aujourd'hui reposant sur un accord employeur-CCAS générant 10 millions de déficit par an n'est plus tenable. Elle conduit à réduire le nombre d'agents ayant une participation réelle des employeurs pour leur restauration méridienne. Elle génère une situation inacceptable pour les 600 salariés de la restauration méridienne, salariés de la CCAS.

Pour les Élus FO, les employeurs doivent intervenir financièrement dans la restauration méridienne de chaque agent, soit par les cantines, soit par l'application de la pers 793, soit par l'octroi de tickets restaurant.

Concernant les salariés CCAS de la restauration méridienne, les employeurs et la CCAS doivent construire un projet d'accompagnement pour chaque salarié offrant plusieurs possibilités : la reconversion dans un emploi statutaire au sein d'une entreprise de la Branche, le maintien dans un emploi de la restauration méridienne, la construction d'un projet personnel visant à créer leur propre emploi. . .



AGIR, NE PAS SUBIR !

www.fnem-fo.org